

# AMENAGEMENT DU BOULEVARD DE LA RESISTANCE

VILLE D'ARZON (56)

ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE
Étude : 2012-2013 Travaux : 2013-2015	<b>Aménagement du boulevard de la Résistance</b> <b>VRD - Paysage</b> <b>Coût des travaux estimés : 716 379,00 € HT</b>	<u>Ville d'Arzon</u> <u>(56)</u>	ADEPE

## PRESENTATION :

La commune souhaite engager les travaux d'aménagement du boulevard de la Résistance en prenant en compte :

- l'état de l'existant, les orientations et les besoins actuels et futurs,
- les cheminements des circulations douces,
- la liaison Bourg / Port du Crouesty,
- le développement touristique de la commune et le développement des installations portuaires du port du Crouesty.

Il s'agit donc de réaliser un aménagement des espaces publics, permettant :

- de favoriser, voire privilégier, et sécuriser la circulation douce
- de prévoir des aménagements ralentissant la vitesse des véhicules
- d'adapter le projet par rapport à la présence de commerces
- d'améliorer le transfert des bateaux entre la ZA du Redo et la zone technique du port du Crouesty



## LE PROJET :

### Aménagement de voirie :

L'aménagement du boulevard de la Résistance peut-être découpé en trois secteurs :

**Secteur 1 :** Secteur Ouest au niveau de l'Intermarché avec le carrefour à feux reprenant le principe d'aménagement du boulevard côté ouest tout en conservant le carrefour à feux dans sa globalité

**Secteur 2 :** Secteur central entre le Jardin de Lahinch et le Port du Crouesty traité par la création d'un plateau en enrobé grenailé pour ralentir la vitesse de circulation sur le boulevard (Zone 30km/h) et le centre de ce secteur traité par la création d'un second plateau en béton balayé identifiant la liaison piétonne entre le Jardin de Lahinch et le Port du Crouesty.

**Secteur 3 :** Secteur Est entre l'Espace 21 et l'Office du tourisme recalibrés entraînant une disparition du stationnement sauvage. Le projet prévoit donc des stationnements organisés en lien direct avec le port et la zone commerciale de proximité. Un giratoire franchissable connecte les résidences au boulevard et permet de réduire la vitesse des automobilistes.

### Aménagement paysager :

Les abords du boulevard sont qualifiés par la plantation d'arbres tiges apportant une notion de volume et de hauteur. L'ensemble des noues et fossés sera végétalisé.